



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Contractuels-l-UNSA-mobilisee-pour>

Contractuels : l'UNSA mobilisée pour vous

- Contractuels -

Date de mise en ligne : mercredi 24 septembre 2014

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

L'UNSA s'est engagée en signant l'accord de mars 2011, relatif à l'amélioration de la situation des agents contractuels de la fonction publique et en participant activement au comité de suivi de cet accord

Notre volonté : améliorer de façon significative les conditions d'emploi, les droits de ces agents

L'UNSA a obtenu des avancées concrètes en comité de suivi

L'UNSA continue à agir

Les avancées :

- ▣ la sécurisation des parcours professionnels
- ▣ un cadre de gestion commun à tous les contractuels de droit public
- ▣ la sécurisation de la rédaction des contrats
- ▣ l'encadrement juridique des motifs de licenciement, de la procédure de renouvellement des contrats
- ▣ de nouveaux droits pour les congés
- ▣ l'instauration de principes pour une rémunération plus lisible
- ▣ le droit à la réévaluation de la rémunération pour les CDD comme pour les CDI

L'UNSA continue à agir dans le cadre du comité de suivi dans le cadre du comité de suivi pour assouplir l'accès aux recrutements réservés (calcul de l'ancienneté), faire respecter les 4 sessions prévues dans l'accord

Et ce n'est pas fini !

L'UNSA exige une réelle application de l'accord sur les 3 versants de la FP, un suivi rigoureux de la mise en oeuvre des mesures prévues, de nouvelles avancées en terme de rémunération, de droits sociaux, des CCP...